

Communiqué :

**Informations sur le nouveau Plan comptable normalisé
(PCN 2020)**

Luxembourg, 20 juillet 2018

Dans le cadre de la révision du Plan comptable normalisé (PCN), la Commission des normes comptables (CNC) informe les parties intéressées de la mise en place d'un canal de remontée d'information par la création d'une adresse de messagerie électronique dédiée « pcn@cnc.lu ». Ce nouveau canal a pour objet de permettre aux parties intéressées de relayer leurs commentaires et suggestions ainsi que de communiquer les problématiques récurrentes rencontrées dans le cadre de l'utilisation du PCN 2020. Les éléments relayés par les parties intéressées pourront conduire à des modifications périodiques du PCN et / ou à la formulation de solutions doctrinales destinées à la communauté comptable luxembourgeoise dans son ensemble (p.ex. : publications de Q&A). L'objectif consiste à assurer un accompagnement dans la mise en œuvre du PCN 2020 qui facilitera – étape après étape – sa juste compréhension et sa bonne utilisation dans une perspective partenariale.

En outre, la CNC attire l'attention des parties intéressées à l'information comptable sur les développements suivants concernant le Plan comptable normalisé (PCN) :

- le Conseil de gouvernement réuni le 22 juin 2018 a marqué son accord avec le projet de règlement grand-ducal portant révision du PCN qui est à présent soumis à l'avis des chambres professionnelles et du Conseil d'Etat dans le cadre de la procédure réglementaire ordinaire ;
- le Centre des technologies de l'information de l'Etat (CTIE) – gestionnaire de la plate-forme eCDF – a publié sur son site internet (www.ecdf.lu) des informations sur le PCN 2020 utiles tant aux entreprises et à leurs prestataires comptables qu'aux développeurs de solutions informatiques et notamment :
 - [document expliquant la migration graduelle vers le nouveau PCN 2020](#) ;
 - [projet de formulaire de collecte eCDF du PCN 2020](#) ;
 - [projet de règles de validation eCDF applicables au PCN 2020](#) ;
 - [document de migration technique PCN 2019 --> PCN 2020](#).

- la CNC a mis à disposition du public les documents suivants accessibles sur son site internet (www.cnc.lu) dans les sections « [Actualités](#) » et « [Publications > Plan comptable & collecte](#) »:
 - [Projet de règlement grand-ducal déterminant le contenu du PCN 2020](#) ;
 - [Tableau comparatif PCN 2009 vs. PCN 2020 \(version trilingue en format Excel\)](#).
- le projet de règlement grand-ducal a pour objet de moderniser le PCN de 2009 en le remplaçant par un PCN mieux adapté aux besoins des entreprises ainsi qu'à ceux des utilisateurs publics. L'introduction d'un tableau de passage obligatoire, adaptable par les entreprises, vise à améliorer la traçabilité de l'information comptable et à simplifier le processus de préparation des comptes annuels notamment pour les plus petites entreprises à travers la génération automatique du bilan et du compte de profits et pertes ;
- afin de permettre aux entreprises et à leurs prestataires ainsi qu'aux développeurs de solutions informatiques de disposer de suffisamment de temps pour s'adapter au nouveau PCN, la première application de celui-ci est prévue pour les exercices débutant à compter du 1^{er} janvier 2020 et dont le dépôt interviendra pour la grande majorité des entreprises durant l'année 2021 ;
- au final, le nouveau PCN 2020 s'inscrit dans la continuité du PCN 2009 et cherche à promouvoir une meilleure application par les entreprises et une exploitation accrue par les utilisateurs publics à travers la mise à profit des technologies informatiques et le recours à une approche doctrinale explicative.

Contacts :

- Pour la remontée d'information sur le PCN 2020
Commission des normes comptables (CNC)
E-mail : pcn@cnc.lu
- Pour les questions de demandes d'accès et d'utilisation de la plate-forme eCDF
Centre des Technologies de l'Information de l'Etat (CTIE)
E-mail : ecdf@ctie.etat.lu
Tél. : +352 247 81 677
- Pour les questions sur le dépôt des comptes annuels au RCS
Luxembourg Business Registers (LBR)
E-mail : helpdesk@lbr.lu
Tél. : +352 26 428 1
- Pour les questions sur le contenu des comptes annuels
Centrale des Bilans (Statec)
E-mail : centralebilans@statec.etat.lu
Tél. : +352 247 88 494